



AS (22) RP 2 F  
Original: English

## **RAPPORT**

# **DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**RAPPORTEUR**  
**Mme Gudrun Kugler**  
**Autriche**

**BIRMINGHAM, 2 – 6 JUILLET 2022**

# RAPPORT DE LA COMMISSION GÉNÉRALE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Rapporteur: Mme Gudrun Kugler (Autriche)**

## 1. INTRODUCTION

La deuxième Commission générale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE a pour tâche d'examiner les menaces actuelles pour la sécurité liées à l'environnement, à l'économie, à la science et à la technologie, ainsi que les perspectives de coopération dans ces domaines et dans des domaines connexes. La plupart de ces thèmes sont au cœur de l'actualité dans de nombreux États participants de l'OSCE et jouent un rôle déterminant dans la paix, la stabilité et le développement durable à long terme de la région. En conséquence, la plupart des travaux de la Commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement sont résolument tournés vers l'avenir. L'année dernière a mis en évidence la profonde interdépendance de tous les peuples et de toutes les nations avec notre foyer commun, la planète Terre. Dans ce contexte, la dimension éthique de l'action politique, y compris dans les domaines considérés par la Commission, a pris une importance grandissante.

Malheureusement, aujourd'hui, l'Europe est à nouveau en proie à la guerre - même s'il est devenu évident que la guerre ne connaît pas de gagnants, mais seulement des perdants. Sans la paix et la liberté dans la région européenne, une croissance socio-économique équitable et durable pour nos pays est impossible, ce qui ne fait qu'exacerber des conditions de sécurité déjà précaires.

Dans cet esprit, nous condamnons vigoureusement l'invasion militaire russe de l'Ukraine, qui a des conséquences dramatiques sur le plan humain, économique et environnemental et représente un revers majeur pour les objectifs de notre commission. À cet égard, la sécurité alimentaire est une question brûlante pour la région de l'OSCE - et au-delà, car l'Ukraine est un fournisseur crucial de produits agricoles pour de nombreux pays - avec des conséquences imprévisibles plus larges sur le plan de la sécurité. Les conditions de sécurité autour des centrales nucléaires ukrainiennes sont elles aussi particulièrement alarmantes et doivent être traitées en priorité, par exemple par la création de « zones de sécurité ». Enfin, l'aide apportée à des millions de personnes déplacées pèsera lourdement sur le budget de plusieurs États participants à un moment critique, ce qui risque de détourner des ressources publiques essentielles destinées à l'origine à répondre à d'autres besoins.

Tous les États participants de l'OSCE devraient, par conséquent, envisager des actions efficaces et bien coordonnées dans les domaines économique et environnemental en vue de rétablir la paix et la sécurité internationales en Ukraine, actions qui devraient être strictement limitées dans le temps et conçues de manière à avoir des conséquences minimales sur les populations civiles. Les États participants de l'OSCE devraient également se tenir prêts à aider l'Ukraine à reconstruire le pays, son économie et ses infrastructures une fois que la paix et la sécurité auront été rétablies.

En signant l'Acte final d'Helsinki en 1975, nos États participants ont souligné le lien entre la sécurité et le développement durable. L'approche globale de la sécurité adoptée par l'OSCE repose sur la reconnaissance du fait que les guerres et l'instabilité peuvent résulter non seulement de menaces politiques et militaires, mais aussi de tensions économiques, de la dégradation de l'environnement et de l'instabilité sociale.

Dans le même temps, la pandémie de COVID-19 a profondément changé notre région. C'est pourquoi la Commission doit saisir cette occasion pour faire en sorte que nous en sortions renforcés et pour promouvoir des actions concrètes dans tous les domaines et à tous les niveaux, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité à long terme. Mais les réponses ne peuvent être apportées uniquement au niveau national : la coopération dans la région est essentielle pour promouvoir une reprise équilibrée et renforcer la sécurité environnementale. La façon dont nous allons relever les défis qui sont au centre des préoccupations de la 2ème Commission de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE relève en grande partie d'une décision politique. En tant que membres de parlements, nous sommes à la place du conducteur : notre rôle est de plaider pour le changement, de travailler avec nos gouvernements, de coopérer et de renforcer le dialogue dans la région.

En apportant une contribution parlementaire distincte dans ce domaine, nous nous efforçons de compléter les efforts actuels de l'OSCE. L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a notamment coopéré activement avec les présidences de l'OSCE de 2021 et 2022 et avec les structures exécutives de l'Organisation pour étendre la portée de ses actions. Conformément aux priorités de la présidence polonaise pour 2022, nous approuvons le Forum économique et environnemental de cette année, axé sur la promotion de la sécurité et de la stabilité dans l'espace de l'OSCE au moyen d'une reprise économique durable après la pandémie de COVID-19.

En outre, nous nous félicitons particulièrement de ce que la Commission économique et environnementale de l'OSCE continue de se concentrer sur la sécurité environnementale et nous nous réjouissons de contribuer activement à ses débats. L'adoption, lors du dernier Conseil ministériel de l'OSCE, tenu à Stockholm, de la décision historique n° 3/21 sur le renforcement de la coopération pour relever les défis posés par le changement climatique montre à quel point ces questions sont cruciales pour notre avenir. L'Assemblée parlementaire se félicite également du plan de travail pour 2022 du Bureau du Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE et de l'assistance offerte aux États participants pour la mise en œuvre des engagements économiques et environnementaux contribuant à la sécurité et à la stabilité dans la région de l'OSCE.

Jusqu'à présent, nous avons exploité sans ménagement notre planète. Nous en payons maintenant la facture. Parviendrons-nous à vivre en harmonie les uns avec les autres et, ce qui est peut-être encore plus important, avec la planète qui nous accueille gracieusement ? Trouverons-nous les moyens de résoudre efficacement les problèmes de sécurité nombreux et cruciaux liés à l'environnement et à l'économie ? Comment pouvons-nous tirer le meilleur parti de la science et de la technologie pour renforcer notre sécurité commune, plutôt que de la mettre en péril ? Ce ne sont là que quelques-unes des questions essentielles auxquelles nous devons répondre de toute urgence.

## **2. SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE**

### **2.1 Reprise économique durable**

La crise socio-économique déclenchée par la pandémie de COVID-19 a été caractérisée par un niveau sans précédent de mesures de relance, un degré inédit de renforcement de la coopération entre toutes les parties prenantes et une vitesse jamais atteinte d'accroissement des compétences numériques dans tous les secteurs de la société. Cependant, l'effet perturbateur de la pandémie de COVID-19 sur la croissance et le développement est encore manifeste. Dans ce contexte, la promotion de la sécurité et de la stabilité dans l'espace de l'OSCE au moyen d'une reprise économique durable après la pandémie de COVID-19 reste essentielle.

Renforcer la résilience économique exige d'intensifier la coopération mondiale, y compris au niveau régional, ce qui donne à des organisations telles que l'OSCE un rôle de premier plan à jouer dans la promotion d'une croissance durable, de marchés du travail ouverts à tous et de l'égalité entre les femmes et les hommes. La décision du Conseil ministériel de Stockholm sur les changements climatiques donne des indications sur la nécessaire prise en compte des changements climatiques dans les efforts actuels de relance post-COVID-19 et sur le renforcement de la coopération en vue de réduire au minimum les effets de ces changements.

En particulier, des politiques équilibrées et des partenariats public-privé efficaces seront essentiels pour soutenir les secteurs économiques les plus touchés, tout en encourageant des formes innovantes d'entreprises. Des investissements judicieux seront indispensables pour parvenir à une reprise solide et durable à long terme. En fin de compte, l'augmentation des investissements et la promotion de l'innovation restent au centre de la croissance économique à long terme et vont de pair avec les défis de la transformation écologique et numérique.

Dans cette perspective, la clé d'une reprise économique durable après la pandémie de COVID-19 réside dans le renforcement de la coopération bilatérale, régionale et mondiale, qui passe notamment par l'accélération du déploiement des technologies vertes, par le recours à la technologie pour favoriser le changement économique et l'interconnexion et par le soutien au développement du capital humain.

Dans un esprit de responsabilité partagée - plutôt que d'égoïsme à courte vue - nous devons travailler ensemble à l'élaboration de modèles économiques plus justes, plus écologiques et plus durables, sans laisser personne de côté.

### **2.2 Enjeux démographiques**

Le fait que les habitants de la région de l'OSCE vivent de plus en plus longtemps et en meilleure santé est un accomplissement remarquable et un trait distinctif de la stabilité et de la prospérité générales. Ce résultat a été obtenu grâce à une articulation efficace des politiques visant à améliorer la santé publique et à renforcer l'inclusion sociale, ainsi qu'à des percées technologiques et scientifiques prodigieuses dans divers domaines. Pour qu'une telle réussite soit pérenne, il est de plus en plus important de favoriser les échanges intergénérationnels et de mettre sur pied des initiatives contre la solitude des personnes âgées, ainsi que des programmes de

santé, y compris un service de télémédecine accessible et une offre complète de soins palliatifs, afin de garantir à tous la santé et la qualité de vie pendant la vieillesse. Je salue les efforts déployés par notre Représentante spéciale pour les questions relatives aux personnes âgées, Mme Paola Taverna (Italie), dans ce contexte complexe.

Malheureusement, la stagnation des taux de natalité et les fortes tendances à l'émigration ont conduit plusieurs zones de la région de l'OSCE à connaître une diminution alarmante de la population globale. L'évolution démographique influe à la fois sur la prospérité économique et sur l'efficacité future des régimes de sécurité sociale. Le déclin démographique qui se renforce de lui-même dans certaines zones en raison de la baisse des taux de natalité et des mouvements migratoires devient un problème de plus en plus grave pour l'infrastructure, les régions et les administrations locales.

Dans de nombreux États participants, le taux de mortalité a dépassé le taux de natalité : dans l'UE, la proportion de personnes âgées de plus de 80 ans a presque doublé au cours des 20 dernières années, l'espérance de vie continue d'augmenter et l'âge moyen est passé de 38,4 à 44 ans depuis 2001.<sup>1</sup> Les politiques migratoires, destinées à compenser ce déficit, se sont révélées inadéquates pour relever le défi et sont en outre associées à plusieurs problèmes allant des difficultés d'intégration à l'exode des compétences des pays d'origine.

Il est donc d'un intérêt vital pour la sécurité et la stabilité économiques dans la région de l'OSCE non seulement de suivre de près cette évolution démographique, mais aussi de promouvoir un dialogue à plusieurs niveaux afin de déterminer les causes possibles de cette évolution, ses conséquences probables et les stratégies durables plausibles pour y remédier. Afin d'assurer la continuité générationnelle et la solidarité structurelle entre les générations, nous devrions prévenir toute nouvelle baisse des taux de natalité, notamment en responsabilisant les jeunes et en apportant un soutien adéquat à tous ceux qui souhaitent avoir des enfants.

La mise en place de diverses mesures de soutien aux familles, y compris des avantages fiscaux, pourrait être un moyen d'atteindre cet objectif. En outre, l'augmentation de l'efficacité à long terme des systèmes de santé et des régimes sociaux sera un facteur essentiel et devrait notamment rendre les professions de la santé plus attrayantes. Dans les régions où la baisse de population est plus marquée, il faudrait s'efforcer tout particulièrement d'inciter les gens à s'installer, notamment en réalisant les investissements nécessaires dans l'infrastructure, la numérisation, les systèmes de travail intelligents, les logements intergénérationnels, la télémédecine et l'amélioration de la qualité de vie.

Malheureusement, cette évolution démographique ne reçoit pas toujours l'attention qu'elle mérite. Les groupes de travail parlementaires, ainsi que les administrations publiques, devraient donc se concentrer sur les problèmes que posent les tendances démographiques actuelles et trouver des réponses qui soient à même de promouvoir la stabilité et la prospérité dans la région.

---

<sup>1</sup> Cf. <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/digpub/demography/bloc-1c.html?lang=en>

## 2.3 Interdépendance économique

D'une part, l'approfondissement de la connectivité économique internationale et de la mondialisation au cours des trente dernières années a été alimenté par l'ouverture du commerce international et le recours à l'informatique et aux communications électroniques. La Chine a joué un rôle prédominant dans ce contexte, profitant largement du processus et étendant progressivement ses réseaux de production, de communication et de distribution. Elle a par ailleurs investi systématiquement dans des ports étrangers, des infrastructures de transport et des actifs miniers, notamment dans les pays en développement.

Alors que de nombreux États participants appliquent des règles strictes interdisant les aides de l'État et exigeant des organismes nationaux de crédit à l'exportation qu'ils prêtent aux taux du marché, les entreprises chinoises ne sont pas liées par ces obligations, ce qui leur permet de fausser la concurrence, par exemple en pratiquant un dumping sur les prix.

En outre, l'achat de produits chinois peut contribuer à l'exploitation de minorités ethniques et religieuses en Chine et autour de la Chine par le truchement de systèmes coercitifs et de régimes de travail forcé, comme en témoigne l'exemple des Ouïgours.<sup>2</sup>

Les États participants devraient donc reconsidérer leurs politiques de mise aux enchères des fréquences, de vente de leurs infrastructures et de leurs entreprises, de fourniture d'énergie, d'achat de technologies clés en matière de communication et de sécurité et de gestion de la dette, afin de préserver leur sécurité économique, y compris vis-à-vis de la Chine. Plus précisément, il est essentiel qu'une saine interdépendance économique ne se traduise pas par une dépendance politique excessive à l'égard d'acteurs extérieurs, doublée d'une perte de parts importantes de leur souveraineté.

D'autre part, la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine ont encore tendu les relations économiques dans certaines parties de la région de l'OSCE, les multiples chocs d'approvisionnement, de distribution et de consommation entravant le commerce mondial et la connectivité et érodant considérablement la confiance entre certains États participants. Les fortes sanctions économiques imposées par de nombreux États participants de l'OSCE à la suite de l'agression militaire perpétrée en Ukraine ont accentué la tension des relations économiques dans la région de l'OSCE et ont des répercussions négatives sur les citoyens.

Même s'il est demandé à tous les gouvernements de respecter le droit et les règles et accords commerciaux internationaux, les États participants de l'OSCE doivent être vigilants et adapter leurs politiques économiques et leurs investissements aux besoins et aux priorités de la région. À cette fin, une coopération renforcée et une diversification adéquate des chaînes d'approvisionnement restent essentielles pour assurer la stabilité régionale. Si les sanctions économiques peuvent être des instruments efficaces de persuasion politique, notamment en cas de violations flagrantes du droit international et de pertes humaines inacceptables, elles doivent

---

<sup>2</sup> <https://www.theguardian.com/global-development/2020/jul/23/virtually-entire-fashion-industry-complicit-in-uighur-forced-labour-say-rights-groups-china>

être limitées dans le temps et conçues de manière à avoir des conséquences minimales sur les populations civiles.

## **2.4 Gestion des migrations**

« Les hommes sont ce qu'il y a de plus précieux au monde. C'est le peuple qui anime le progrès social et crée la richesse de la société, qui développe la science et la technique et, par son dur travail, transforme sans cesse l'environnement », peut-on lire dans la Déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. Dans le monde d'interdépendance qui est le nôtre, le bien-être de l'un dépend du bien-être de l'autre. Il est donc essentiel de promouvoir le développement socio-économique au sein et au-delà de la région de l'OSCE, en particulier en Afrique.

Le renforcement de la coopération avec les pays tiers dans les domaines économique et environnemental est donc essentiel pour améliorer la stabilité régionale et prévenir les flux migratoires incontrôlés, ainsi que leurs effets déstabilisants sur la sécurité européenne. Dans ce contexte, il est essentiel de prévenir l'exode des compétences et de promouvoir le bon fonctionnement des économies locales.

La coopération économique doit être conditionnée par le respect effectif de l'état de droit, l'existence d'une administration efficace et l'autonomisation des citoyens, ce qui renforcera la démocratisation et favorisera l'éducation et les possibilités d'emploi. Il convient en particulier de reconnaître le rôle particulier des femmes dans le développement : l'autonomisation économique des femmes et des filles est une forme de participation et un pas vers l'égalité des chances.

Des sociétés plus développées économiquement, plus libres et plus justes, offrant des possibilités d'emploi suffisantes pour tous, y compris pour les membres de minorités nationales, permettront aux citoyens de se sentir plus en sécurité chez eux, plutôt que de chercher fortune à l'étranger.

Il apparaît essentiel d'étudier les flux migratoires dans le contexte du travail et du développement, ainsi que dans le contexte de plus en plus pertinent du climat et de la pollution. Par exemple, le développement économique, l'aide à la vie dans les pays d'origine et des réponses fortes à la crise climatique sont des éléments clés pour lutter contre les facteurs d'incitation au départ.

Dans le même temps, pour relever les défis de la migration, les États participants de l'OSCE doivent renforcer la sécurité aux frontières, démanteler les réseaux de trafic d'êtres humains qui tirent profit de migrants désespérés et promouvoir une gestion des migrations efficace, durable et conforme aux droits de l'homme, notamment par la coordination entre les pays, l'échange de bonnes pratiques et le soutien des organisations internationales compétentes. Le cas échéant, les possibilités d'immigration légale devraient être dûment élargies afin que non seulement les postes hautement qualifiés, mais aussi ceux qui le sont moins, puissent être pourvus.

Pour maximiser l'incidence positive de la migration sur le développement socio-économique des pays d'origine et de destination, ainsi que des migrants eux-mêmes, l'OSCE/le Bureau du Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE promeut la mise en œuvre des engagements internationaux et des

engagements de l'OSCE dans le domaine de la gouvernance de la migration, notamment les décisions du Conseil ministériel de 2009 et de 2016 portant respectivement sur la gestion de la migration et sur le rôle de l'OSCE dans la gouvernance des déplacements massifs de migrants et de réfugiés.

Les niveaux de vie étant très différents dans la région de l'OSCE, des mesures doivent être prises pour lutter contre les inégalités existantes et améliorer les niveaux de vie et les perspectives de vie dans toute la région.

Ainsi, le développement économique généralisé dans la région de l'OSCE et au-delà favorisera la sécurité des citoyens et renforcera la stabilité géopolitique.

## **2.5 Lutter contre le trafic d'êtres humains dans une économie mondialisée**

À l'occasion de la réunion d'hiver de 2022 de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, la 2e Commission a tenu un débat spécial sur le trafic d'êtres humains dans une économie mondialisée. La traite est un crime complexe et la combattre sur le terrain nécessite des compétences et des outils spécifiques. C'est pourquoi il a été reconnu que la mise en place d'unités spécialisées de lutte contre la traite, le renforcement de la coopération interinstitutionnelle et la création d'équipes d'enquêteurs conjointes chargées de s'attaquer aux réseaux criminels transfrontaliers complexes étaient les meilleures pratiques à adopter pour combattre les trafiquants et soutenir les victimes.

Aujourd'hui, le lien entre la technologie et le trafic d'êtres humains est l'un des sujets déterminants du débat mondial sur les mesures à prendre pour mettre fin à la traite. Les cadres nationaux de lutte contre la traite doivent être mis à jour pour tenir compte du rôle prédominant que joue l'utilisation abusive de la technologie dans le trafic d'êtres humains, les victimes étant de plus en plus recrutées et exploitées en ligne, souvent sur le marché du sexe. Cela vaut à la fois pour les politiques et les pratiques nationales, mais aussi en ce qui concerne la coopération internationale, par exemple dans les cas où la victime, l'auteur du crime, l'utilisateur de services et le fournisseur de services sont originaires de pays différents.

Il est effarant de constater que le recours au travail forcé est de plus en plus fréquent dans la production de biens et de services régulièrement achetés par nos États. Les achats sans discernement peuvent, par inadvertance, alimenter le trafic d'êtres humains et le travail forcé, en sapant la concurrence économique loyale, en encourageant les violations des droits de l'homme et en finançant des groupes criminels. Étant donné que la réglementation des chaînes d'approvisionnement va se renforcer à l'avenir, tous les États participants doivent adapter leurs politiques nationales afin que leurs entreprises continuent à participer de manière éthique au marché mondial.

L'un des moyens les plus efficaces de faire cesser et de prévenir le trafic d'êtres humains à des fins de travail forcé est d'éliminer du marché les biens ou services produits par des personnes victimes de la traite en procédant à des achats éclairés et éthiques. Pour mettre ce principe en application, les parlements de la région de l'OSCE adoptent de plus en plus de lois visant à prévenir le trafic d'êtres humains dans les chaînes d'approvisionnement. En agissant stratégiquement sur les chaînes d'approvisionnement, les États tirent parti du pouvoir de la « demande » pour

combattre la traite et en briser le modèle commercial. Ces instruments législatifs peuvent être classés en quatre grandes catégories : interdictions d'importation, lois sur la publication des résultats, lois sur la divulgation d'informations et lois sur la diligence raisonnable.

Les organisations internationales - y compris l'OSCE - ont également un rôle important à jouer dans la lutte contre le trafic d'êtres humains en établissant des normes et des programmes d'assistance technique et en veillant à ce que leurs propres chaînes d'approvisionnement ne contribuent pas à ce trafic. Ainsi, le travail de M. Valiant Richey, Représentant spécial et Coordonnateur de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, et de M. Christopher H. Smith, Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les questions relatives à la traite des êtres humains, a été novateur pour ce qui est de promouvoir des politiques de prévention du trafic d'êtres humains en décourageant la demande qui favorise la traite à des fins d'exploitation sexuelle<sup>3</sup> et d'acquisition de biens et de services.

## **2.6 Lutter contre la corruption**

La corruption est devenue de plus en plus systémique et touche tous les pays du monde. Prenant différentes formes, elle détruit les systèmes politiques, économiques et sociaux. De ce fait, la lutte contre la corruption est une question transversale et non une politique isolée.

Le manque de transparence des activités des entités publiques et la corruption largement perçue dans la fonction publique continuent de saper la confiance des citoyens dans les institutions et processus démocratiques. Dans ce contexte, les initiatives en faveur de l'ouverture des données sont essentielles pour garantir un accès libre et sans entrave aux informations sur les marchés publics et les appels d'offres. En outre, l'expérience montre que tant que le propriétaire effectif ultime des sociétés privées qui interfèrent avec des institutions ou des fonds publics est inconnu, la porte de la corruption, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme reste ouverte. Il convient donc d'élaborer et de mettre en œuvre des lois efficaces sur la propriété effective ultime dans toute la région de l'OSCE.

En outre, la pandémie de COVID-19 a également représenté un énorme défi pour une gouvernance transparente, responsable et efficace, ainsi que pour l'état de droit. Là où la réponse à la pandémie a pris du retard, la corruption a souvent été un facteur aggravant. En résumé, les États doivent adopter une approche holistique et multipartite, notamment en prévoyant une plus grande participation des groupes de la société civile, en examinant comment les ressources publiques sont employées et en insistant sur l'obligation de rendre des comptes.

Les forums interparlementaires tels que l'Assemblée parlementaire de l'OSCE doivent continuer à promouvoir la convergence des politiques de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et s'efforcer de renforcer la volonté politique de traduire systématiquement dans les faits les engagements de bonne gouvernance au niveau national. La conférence de l'Assemblée parlementaire

---

<sup>3</sup> Document spécial du [Bureau du Représentant spécial et Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains](https://www.osce.org/cthb/489388), 10 juin 2021, <https://www.osce.org/cthb/489388>

intitulée « Lutter contre la corruption, défendre la démocratie : le rôle des parlements nationaux », organisée par le Parlement chypriote à Nicosie les 27 et 28 mai 2022, en est un bon exemple.

La décision du Conseil ministériel de l'OSCE de 2020 intitulée « Prévenir et combattre la corruption grâce à la transformation numérique et à une transparence accrue » rend dûment compte de cet accroissement de l'engagement parlementaire. Dans ce contexte, les parlements devraient prendre les devants pour préserver l'indépendance des principaux acteurs nationaux de la lutte contre la corruption (pouvoir judiciaire, ministère public, médiateurs, vérificateurs généraux des comptes et organismes chargés de lutter contre la corruption) de manière à éviter toute ingérence politique ou autre. Par exemple, les nominations devraient être soumises à l'approbation des parlements et ceux-ci devraient veiller à ce que leurs mandats et leurs ressources soient adaptés à l'objectif visé.

En outre, les journalistes agissent en tant qu'observateurs vigilants des lacunes du système de gouvernance publique en découvrant et en exposant publiquement les mauvaises pratiques, ainsi qu'en luttant contre l'impunité. Pour qu'ils puissent jouer le rôle efficace qui est le leur dans la lutte contre la corruption, il faut qu'ils soient libres et indépendants et que l'environnement médiatique soit pluraliste, sûr et protégé de toute influence indue.

Les organisations internationales telles que l'OSCE représentent également une plateforme privilégiée de partage des meilleures pratiques, d'élaboration de réponses coordonnées et de promotion de partenariats stratégiques entre les acteurs clés dans ce domaine, notamment les parlements, les pouvoirs publics, la société civile, le monde des affaires, les médias et les jeunes. À cette fin, les efforts déployés par Mme Irene Charalambides, Représentante spéciale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour la lutte contre la corruption, et par Mme Anita Ramasastry, Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la corruption, pour imprimer un élan politique et apporter leur expertise aux travaux de l'Organisation dans le domaine de la bonne gouvernance, ont été remarquables.

### **3. SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE**

#### **3.1 Développement durable**

Associant les considérations économiques et environnementales à la sécurité mondiale, la mise en œuvre du Programme 2030 de l'ONU joue un rôle essentiel dans le renforcement du multilatéralisme et la promotion d'une paix durable. Les 17 objectifs de développement durable (ODD) étant profondément imbriqués, toute action dans un domaine aura des répercussions sur les autres. Il est donc impératif de trouver un juste équilibre entre la durabilité sociale, économique et environnementale dans la construction de notre avenir commun.

À cet égard, je salue les efforts de notre Vice-Président Askar Shakirov (Kazakhstan) qui, depuis sa nomination en tant que Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour les objectifs de développement durable en août 2021, s'attache à promouvoir la mobilisation de l'Assemblée sur les questions liées à la

réalisation des ODD et du Programme 2030 de l'ONU, souvent en partenariat avec notre 2<sup>ème</sup> Commission.

En fait, le Programme 2030 constitue un cadre stratégique également applicable aux travaux de la Commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE. En résonance avec l'objet de notre action, les ODD sont un appel à ne laisser personne de côté tout en conciliant le progrès économique mondial avec la justice sociale et la préservation de notre environnement. Par exemple, nous avons examiné de près l'interrelation entre les objectifs n° 3 (Bonne santé et bien-être), n° 8 (Croissance économique) et n° 15 (Vie terrestre) lors de notre dialogue parlementaire en ligne de mai 2021 intitulé « *Framing the Environmental Security – Public Health Nexus: Science Informs Policymaking* » (Établir le lien entre la sécurité environnementale et la santé publique : la science éclaire l'élaboration des politiques).

De même, reconnaissant le rôle critique que joue l'énergie pour alimenter notre développement et façonner notre sécurité, nous avons récemment tenu un intéressant débat d'orientation sur la révolution de l'énergie propre et ses implications pour la région de l'OSCE. Cet événement nous a permis de mettre davantage l'accent sur les objectifs n° 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), n° 9 (Industrie et innovation) et n° 12 (Production et consommation responsables), consolidant ainsi notre impression qu'un changement systématique est inévitable et qu'il affectera à la fois nos politiques et nos comportements.

Enfin, en nous appuyant sur les ODD n° 13 (Action climatique), n° 11 (Villes et communautés durables) et n° 17 (Partenariats), nous avons exhorté les États participants de l'OSCE à s'attaquer à la crise climatique de manière résolue, cohérente et coopérative, conformément à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Paris. Cela a pris la forme d'un plaidoyer parlementaire très actuel et très détaillé pour une action résolue en faveur du climat, prononcé à l'occasion de la COP26 en novembre dernier par les représentants de la Commission économique et environnementale de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, ainsi que par les envoyés du Président pour les questions arctiques et les objectifs de développement durable.

À cette fin, en tant que parlementaires, nous continuerons de nous comporter en puissants agents du changement, tant au niveau national qu'international. Au niveau national, nous devons suivre la bonne mise en œuvre des ODD par nos gouvernements et demander des comptes à ceux-ci dans ce domaine. Au niveau international, nous devons nous engager au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et au-delà pour partager les enseignements tirés et stimuler les efforts de coopération pour concrétiser au plus tôt ces enseignements.

### **3.2 Changements climatiques**

Nous sommes conscients qu'il est impossible d'envisager une sécurité globale sans s'attaquer à la crise climatique et environnementale. En fin de compte, il ne peut y avoir de sécurité politico-militaire, économique et environnementale, ou humaine, sans sécurité climatique. Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental

sur l'évolution du climat (GIEC)<sup>4</sup> de l'ONU souligne à juste titre que la menace que le changement climatique fait peser sur le bien-être humain et la santé de la planète est sans équivoque et que les systèmes humains et naturels encourrent de nouveaux risques graves, dont certains seront irréversibles.

Par conséquent, nous devons de toute urgence réorienter nos efforts de coopération vers l'élaboration d'un modèle de développement véritablement durable et neutre en carbone, dans lequel les facteurs environnementaux, économiques, sociaux et sanitaires seront dûment pris en compte et bénéficieront d'une attention égale.

Pour atteindre cet objectif - qui implique clairement de profondes transformations économiques, sociales et culturelles au cours des prochaines décennies - nous aurons besoin d'une forte volonté politique, d'une vision commune et d'un sens des responsabilités partagé. Nous devons utiliser les meilleures connaissances scientifiques disponibles et accélérer l'innovation afin d'apporter une réponse mondiale efficace et durable au changement climatique, une réponse qui favorise la croissance économique et combatte la pauvreté.

En octobre de l'année dernière, le Président Pere Joan Pons a représenté l'Assemblée parlementaire de l'OSCE lors de la réunion parlementaire qui a précédé la COP26 à Rome, au cours de laquelle il a notamment réaffirmé le lien entre le climat, la santé publique et la sécurité et souligné le rôle essentiel des parlementaires dans le suivi de la mise en œuvre des engagements relatifs au climat.

Dans ce contexte, dans le [plaidoyer parlementaire pour une action résolue en faveur du climat](#) que nous avons prononcé le 5 novembre 2021, nous avons exhorté les gouvernements des États participants de l'OSCE à s'engager à atteindre des objectifs de réduction des émissions progressivement ambitieux, en visant un plafonnement de l'augmentation de la température à 1,5 degré.<sup>5</sup> Fait remarquable, notre appel a été immédiatement repris par les États participants, puisque ceux-ci ont adopté la décision ministérielle historique sur le renforcement de la coopération pour relever les défis posés par le changement climatique, dans laquelle une référence appuyée et très appréciée est faite au solide travail de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et de ses membres dans ce domaine.

En conséquence, il est urgent de déployer des efforts concertés pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter, notamment en intensifiant la collaboration internationale, le transfert de savoir-faire, le développement technologique, l'adoption d'une approche scientifique rigoureuse et le soutien financier. Nous devons nous attaquer à la crise climatique de manière résolue, cohérente et coopérative, conformément à la lettre et à l'esprit de l'Accord de Paris.<sup>6</sup>

En tant que parlementaires, nous devons agir en tant que gardiens nationaux des engagements de Paris au nom des citoyens de nos pays et veiller ainsi à ce que ces

---

<sup>4</sup> <https://report.ipcc.ch/ar6wg2/>

<sup>5</sup> [www.oscepa.org/en/documents/officers-of-the-assembly/4288-parliamentary-plea-for-resolute-climate-action-8-november-2021/file](http://www.oscepa.org/en/documents/officers-of-the-assembly/4288-parliamentary-plea-for-resolute-climate-action-8-november-2021/file)

<sup>6</sup> Une étape importante dans l'action climatique mondiale a été franchie en octobre 2021 : La Turquie a ratifié l'Accord de Paris, devenant ainsi le dernier État participant de l'OSCE à le faire.

engagements soient rigoureusement respectés par les gouvernements, y compris par les moyens suivants :

- *ATTÉNUATION* - Faire en sorte que les émissions mondiales nettes de carbone soient nulles d'ici le milieu du siècle et que la limite de 1,5 degré ne soit pas dépassée.
- *ADAPTATION* - Protéger les populations et les habitats naturels.
- *FINANCEMENT* - Mobiliser des fonds pour financer les mesures d'adaptation et d'atténuation.

Une combinaison d'approches visant les secteurs qui émettent le plus de gaz à effet de serre<sup>7</sup> et permettant d'améliorer la transparence globale et la participation du public peut nous rapprocher de nos objectifs du milieu du siècle. La plupart des mesures d'atténuation sont associées à des avantages indirects évidents, notamment de nouvelles perspectives commerciales, un meilleur respect de l'environnement, des avantages pour la santé grâce à une meilleure qualité de l'air et de l'eau au niveau local, de meilleures conditions de travail et une réduction des déchets.<sup>8</sup> Tout en mettant en œuvre des mesures d'atténuation nationales diversifiées, il sera essentiel d'évaluer dûment l'empreinte environnementale finale de ces mesures et de prévenir les chocs potentiels à court et à long terme sur nos économies, nos marchés du travail et nos relations sociales, afin de ne laisser aucun citoyen de côté. Il conviendra d'éviter les nouvelles formes de pauvreté, telles que la pauvreté énergétique, et de garantir l'accessibilité financière, la disponibilité et la sécurité énergétique.

En outre, la planification et la mise en œuvre de l'adaptation sont des processus d'apprentissage qui nécessitent des investissements dans les connaissances et la recherche, l'engagement des parties prenantes et des approches mixtes à tous les niveaux.<sup>9</sup> Tout en reconnaissant les effets différenciés des changements climatiques sur les différentes régions et populations, il est essentiel de soutenir une approche communautaire axée sur les priorités, les besoins, les connaissances et les capacités des communautés locales afin de donner aux gens les moyens de planifier leur réaction et de faire face aux effets de ces changements.

Pour atteindre les objectifs du milieu du siècle que tous les États participants de l'OSCE se sont engagés à respecter, il est également essentiel d'augmenter le niveau des flux financiers des secteurs public, privé et associatif en faveur des priorités du développement durable. Par exemple, une « finance verte » bien réglementée devrait canaliser les investissements privés vers les initiatives économiques qui gèrent mieux les risques environnementaux et sociaux, tout en assurant des retours positifs pour les investisseurs (situation gagnant-gagnant).

---

<sup>7</sup> Selon le récent [rapport du GIEC](#), les émissions mondiales des différents secteurs sont les suivantes : Production d'électricité et de chaleur - 25 % ; Agriculture et autres utilisations des terres - 24 % ; Bâtiments - 6,4 % ; Industrie - 21 % ; Transports - 14 % ; Autres énergies (non liées à la production d'électricité ou de chaleur) - 9,6 %.

<sup>8</sup> [IPCC, 2014: Technical Summary. In: Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, p. 85](#)

<sup>9</sup> [IPCC, 2014: Adaptation Planning and Implementation. In: Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Part A: Global and Sectoral Aspects. Contribution of Working Group II to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, p. 871](#)

Les changements climatiques sont un problème mondial qui ne peut être résolu sans une coopération internationale et une coordination entre les acteurs et les décideurs locaux, nationaux et internationaux. Représentant plus d'un milliard de citoyens, nos 323 parlementaires peuvent stimuler le changement et renforcer la sécurité à tous les niveaux. En tant que passerelles entre les citoyens et leurs institutions, les parlementaires jouent un rôle essentiel dans la résolution de la crise, notamment en adoptant des lois pertinentes, en mobilisant des ressources adéquates, en favorisant la participation du public, en créant des réponses transrégionales et en veillant à ce que les engagements internationaux soient systématiquement respectés dans l'intérêt de tous.

Pour aller de l'avant, il est donc essentiel de dûment conjuguer nos efforts vers :

- *des réductions drastiques des émissions de gaz à effet de serre,*
- *la réduction du recours à des formes d'énergie épuisables,*
- *l'élaboration de stratégies d'adaptation efficaces,*
- *la création d'une solide interface technologie-science-politique,*
- *la mobilisation des ressources financières nécessaires,*
- *la collaboration internationale dans tous les domaines.*

Il est clair que les pays les plus développés et les plus grands émetteurs doivent montrer l'exemple dans ce domaine. Nous ne devons pas oublier que les pays en développement sont les plus gravement touchés et, en même temps, les moins responsables des changements climatiques. Si aucune population ne doit être privée des avantages de la croissance économique et de l'industrialisation, tous les pays doivent coopérer à la mise en œuvre des engagements convenus, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives en fonction des différentes situations nationales.

### **3.3 Transition énergétique propre**

S'appuyant sur le rapport de 2021 de la Commission générale des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement et sur le plaidoyer parlementaire du 5 novembre pour une action résolue en faveur du climat, l'Assemblée a organisé le 4 février 2022 un dialogue parlementaire en ligne sur la révolution des énergies propres et ses conséquences pour la région de l'OSCE. Finalement, ce dialogue a confirmé le rôle central des politiques énergétiques décarbonées pour la sécurité européenne et a renforcé la détermination de l'Assemblée à s'engager dans ce domaine, qui fait le lien entre les aspects économiques et environnementaux de la sécurité. Alors que la transition verte ne fait que commencer - avec toutes ses répercussions imprévisibles sur la culture, l'économie, la société et la sécurité - notre vigilance et nos efforts communs seront essentiels pour garantir que les réformes et les investissements à venir répondent, avant tout, aux besoins des citoyens.

Comme les scientifiques nous le disent et comme les dirigeants du monde entier s'y sont engagés, pour que l'objectif de limiter la hausse des températures à 1,5 degré Celsius reste à portée de main, il faut réduire de moitié les émissions mondiales d'ici à la fin de la décennie.<sup>10</sup> Étant donné que plus de 70 % des émissions de gaz à effet

---

<sup>10</sup> IPCC, 2018: Summary for Policymakers. In: Global Warming of 1.5°C. Rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement de la planète de 1,5°C.

de serre d'origine humaine proviennent du secteur de l'énergie, rendre ce secteur plus respectueux de l'environnement est la clé de la lutte contre les changements climatiques et la dégradation du milieu naturel.<sup>11</sup> C'est pourquoi, à l'issue du sommet sur le climat (COP26) qui s'est tenu à Glasgow, 151 pays ont présenté de nouveaux plans pour réduire leurs émissions d'ici à 2030. Pour respecter pleinement l'Accord de Glasgow, les investissements dans les énergies propres devront tripler d'ici à 2030.

En outre, le marché mondial de l'énergie s'est révélé de plus en plus instable ces derniers temps, comme l'illustre la forte volatilité des prix. Aujourd'hui, l'Europe se trouve au cœur d'une « tempête énergétique » provoquée, entre autres, par une combinaison de blocages au niveau de l'offre, des capacités de stockage limitées, le rebond de l'économie après la crise de la COVID-19 et les conséquences économiques de la guerre en Ukraine.

En conséquence, la transition vers des sources d'énergie propres peut permettre de réduire la dépendance énergétique vis-à-vis des producteurs étrangers et, en diversifiant les sources et en les rendant plus largement accessibles et abordables, de réduire au minimum les tensions géopolitiques liées à ces sources. Il est donc essentiel d'améliorer et de diversifier l'approvisionnement en énergie en optant pour des sources d'énergie plus propres afin de garantir des possibilités de développement stables et abordables permettant de répondre à tous les besoins humains dans l'ensemble de la région.

La transition énergétique est donc urgente et elle représente l'un des sujets les plus importants de notre époque. Conçue comme le passage du secteur énergétique mondial des systèmes de production et de consommation d'énergie d'origine fossile (notamment le pétrole, le gaz naturel et le charbon) à des sources d'énergie plus propres (telles que les énergies renouvelables et l'hydrogène à faible teneur en carbone), elle implique des évolutions progressives, des ruptures structurelles et des changements systémiques.

Comme dans le cas des « révolutions » industrielle et numérique, la science et la technologie jouent un rôle central dans la transition énergétique. Celle-ci doit s'appuyer sur les dernières découvertes scientifiques et les progrès techniques les plus récents pour, entre autres, améliorer l'efficacité énergétique, réduire les coûts de l'énergie, mettre au point de nouvelles sources d'énergie propre et les rendre économiquement viables et capter les émissions existantes.

Le rôle des entreprises privées et des coopératives de citoyens pour faire progresser la transition vers une énergie propre est également essentiel. Il est crucial d'encourager les initiatives privées et de mobiliser des capitaux privés pour atteindre les objectifs de transition actuels. En outre, un large soutien public à la transition énergétique est un élément fondamental du processus. Dans la mesure du possible, la "démocratie énergétique" doit être encouragée par des paramètres sociaux, participatifs et démocratiques : la participation de la société civile et du secteur des entreprises à la consultation et à la prise de décisions, tant au niveau local que national, est impérative pour garantir la transparence et une appropriation plus large.

---

<sup>11</sup> Net-Zero by 2050: A Roadmap for the Global Energy Sector, AIE, mai 2021.

Bien gérée, la transition pourrait offrir des possibilités remarquables aux économies des États. La bonne gouvernance, la diversification économique, le dialogue social, la protection sociale, la disponibilité de fonds de transition et le renforcement des compétences sont des aspects importants d'une transition énergétique équitable. Enfin, la réduction des émissions dangereuses ralentira la dégradation de l'environnement et la pollution, qui ont des répercussions négatives sur la santé publique et, par conséquent, sur les finances publiques.

Les besoins et les préoccupations des citoyens doivent être placés au cœur de l'effort de transition énergétique. Il est nécessaire de garantir davantage l'équité de la transition vers une économie neutre sur le plan climatique, afin de ne laisser personne de côté. L'incidence socio-économique de la transition doit être atténuée par des mécanismes financiers et des politiques appropriées.

Les parlements doivent être aux commandes lorsqu'il s'agit de la transition énergétique, car ils peuvent prendre des décisions politiques importantes ou influencer sur ces décisions. Celles-ci détermineront à la fois la vitesse et l'ampleur de la transition énergétique. Dans ce contexte, les parlements ont le rôle crucial de prendre en compte les préoccupations des citoyens en la matière, ainsi que d'assurer le soutien, l'inclusion et la représentation des citoyens. Par exemple, ils doivent veiller à ce que les coûts et les avantages soient répartis équitablement dans la société et que personne ne soit laissé pour compte.

### **3.4 Protection de l'environnement et utilisation durable des ressources naturelles**

Des corrélations incontestables entre la dégradation de l'environnement et la sécurité mondiale sont apparues au fil des décennies. Les problèmes environnementaux touchent les individus et les pays de nombreuses façons, même lorsqu'ils n'entraînent pas de conflit direct. Les effets sont très variés et, outre l'environnement lui-même, ils concernent la santé publique, l'économie, le développement, les infrastructures, etc.

Par conséquent, il convient de préconiser une approche plus holistique et plus interdisciplinaire de la sécurité environnementale, selon laquelle la protection de l'environnement devient la condition préalable à une résolution efficace de la crise sanitaire et climatique.

Le monde fait face à plusieurs crises environnementales majeures, notamment le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation non durable des ressources naturelles et la pollution. Ces phénomènes s'accompagnent de nombreux risques pour la santé humaine et animale sous la forme d'infections et de maladies non transmissibles, de pénuries d'eau et de problèmes de sécurité alimentaire. Ainsi, la relation entre l'altération des conditions environnementales et la santé humaine est particulièrement complexe : les facteurs de changement de l'environnement mondial (par exemple, le changement d'affectation des terres, la pénurie de ressources ou les changements climatiques) peuvent entraîner directement des risques pour la santé ou altérer les services écosystémiques qui influent par la suite sur la santé publique.

Le Rapport de 2021 expose de manière approfondie les conséquences effroyables, et largement documentées, de la pollution sur la santé humaine. En particulier, de tous

les facteurs environnementaux qui causent des maladies et réduisent l'espérance de vie, la pollution atmosphérique est le plus important. Statistiquement, la perte d'espérance de vie au niveau mondial est dix fois plus importante en raison de la pollution atmosphérique qu'en raison de toute forme de violence (y compris les conflits armés ou la violence domestique). Globalement, on estime que la pollution atmosphérique tue environ sept millions de personnes chaque année, mais les chiffres récents sont encore plus inquiétants.

Ces dernières années, des micro et nanoparticules de plastique ont été découvertes dans toutes les régions du monde et dans divers organismes. Il est choquant de constater que le corps humain consomme en moyenne jusqu'à 5 grammes de ces particules par semaine. Bien que les conséquences d'une telle exposition sur la santé n'aient pas encore été étudiées, des chercheurs néerlandais de renom ont récemment conclu que des efforts de recherche multidisciplinaires, impliquant des scientifiques des secteurs de l'environnement et de la médecine ainsi que des spécialistes des polymères, étaient nécessaires pour faire face à ce risque potentiel pour la santé.<sup>12</sup> Dans cette optique, les micro et nanoparticules de plastique doivent être considérées comme un problème de santé publique et les efforts de recherche doivent être renforcés dans ce sens.

Il est clair que le développement environnemental, social et économique dépend également de la gestion durable des ressources naturelles de notre planète et de la promotion de modes de consommation et de production durables. Par conséquent, les États participants de l'OSCE devraient intensifier leurs efforts pour protéger l'environnement, utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris les sols, l'eau et les forêts, et préserver les écosystèmes et la biodiversité, notamment en mettant en place des cadres réglementaires stricts.

La région arctique est un exemple frappant. Les calottes polaires fondent à mesure que le réchauffement de la planète provoque des changements climatiques. En conséquence, l'accès aux ressources naturelles ouvre de nouvelles perspectives économiques. Cette situation suscite à son tour de nouvelles préoccupations environnementales au sujet de l'exploitation des ressources naturelles dans des zones aux écosystèmes très fragiles. Les efforts mondiaux en faveur du climat doivent donc contrecarrer cette évolution afin de prévenir un accroissement de l'érosion de la calotte polaire, de lutter contre l'acidification de la mer et de protéger les habitats naturels et les pêcheries. Je salue les travaux de notre Représentante spéciale pour les questions arctiques, Mme Bryndis Haraldsdottir (Islande), dans ce contexte critique.

À cet égard, la coopération et la coordination entre toutes les parties prenantes et à tous les niveaux sont essentielles, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des accords internationaux. La Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone)<sup>13</sup> est en cela un exemple. Je félicite l'Assemblée parlementaire de l'OSCE d'avoir officiellement rejoint la Commission

---

<sup>12</sup> Vethaak D et Legler J, Science 2021, Gruber E et al, Journal Exposure & Health 2022.

<sup>13</sup> La Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Convention de Barcelone) a été adoptée le 16 février 1976 à Barcelone et est entrée en vigueur en 1978. Elle a été modifiée en 1995 et renommée Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée. Les amendements à la Convention de Barcelone sont entrés en vigueur en 2004.

méditerranéenne du développement durable de l'ONU, créée dans le cadre de la Convention de Barcelone, à compter du 1er janvier 2022. En tant que forum de partage de données d'expérience et d'apprentissage par les pairs, cette commission<sup>14</sup> aide les Parties contractantes à protéger l'environnement et à promouvoir des politiques de développement durable dans la région méditerranéenne, qui fait partie intégrante de la région de l'OSCE.

Il est également essentiel de promouvoir une approche multipartite, y compris un dialogue entre les secteurs public et privé, la société civile et le monde scientifique pour la protection du milieu naturel, étant donné que les mesures préventives sont le meilleur moyen d'éviter les dommages causés à l'environnement, comme l'utilisation non durable des ressources naturelles, les changements climatiques et la perte de biodiversité.

À cette fin, une saine gouvernance publique et une bonne direction des entreprises dans le domaine de l'environnement peuvent contribuer à assurer un développement socio-économique plus durable et plus équilibré.

Les parlements devraient donc promouvoir la bonne gouvernance environnementale, notamment en élaborant une législation pertinente et en renforçant la coopération internationale par l'échange de données d'expérience et la transmission des enseignements tirés pour mieux protéger l'environnement et utiliser plus durablement les ressources naturelles.

#### **4. SCIENCE ET TECHNOLOGIE**

La science et la technologie sont des alliées puissantes dans le changement que nous cherchons à réaliser. Une interface science-politique solide est donc essentielle, notamment pour mieux éclairer nos décisions politiques en matière de lutte contre les changements climatiques, de promotion du développement durable, de protection de l'environnement et de préservation de la santé des citoyens.

Cependant, l'utilisation abusive potentielle des nouvelles technologies, qui sont devenues si essentielles dans nos vies modernes - comme l'intelligence artificielle - entraîne aussi certains problèmes de sécurité.

##### **4.1 Intelligence artificielle**

Les nouvelles technologies, et en particulier l'intelligence artificielle (IA), ont profondément changé nos vies. Elles offrent d'innombrables possibilités dans l'espace de l'OSCE, mais, en même temps, posent de nouveaux problèmes sur le plan des droits de l'homme, de la démocratie et de la résilience des infrastructures. Il faut

---

<sup>14</sup> La Commission méditerranéenne du développement durable est unique dans sa composition et comprend non seulement des représentants des pouvoirs publics mais aussi des représentants d'autorités locales, des acteurs socio-économiques, des organisations non gouvernementales, des organisations intergouvernementales, des membres de la communauté scientifique et des parlementaires. Tous les membres de la Commission participent aux délibérations sur un pied d'égalité. La Commission coordonne notamment l'élaboration de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, document-cadre stratégique permettant à toutes les parties prenantes et à tous les partenaires de transposer le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux régional, sous-régional, national et local.

s'attaquer à ces problèmes en coopération, car les nouvelles technologies ne se soucient guère des frontières nationales.

L'intelligence artificielle faible<sup>15</sup>, dans laquelle des algorithmes exécutent des tâches spécifiques, est un outil utile pour faciliter la vie dans une multitude de domaines, de la traduction de textes au placement réussi de publicités. L'intelligence artificielle générale, dont les robots humanoïdes sont un exemple, semble, en revanche, être plus une idée à la mode qu'une perspective réaliste. Néanmoins, la robotique va modifier le marché du travail ainsi que nos systèmes de soins, qu'elle a déjà considérablement modifiés.

Lorsque des drones prendront le relais des patrouilles frontalières, lorsque la protection contre les menaces terroristes et la sécurité de l'approvisionnement en eau, en denrées alimentaires et en énergie sera confiée à des IA centralisées, nous serons peut-être exposés à certains dangers. Des erreurs statistiques marginales peuvent ne pas être dramatiques dans de nombreuses applications quotidiennes de l'IA, mais les systèmes essentiels exigent la plus grande précision et une fiabilité maximale. La technologie ne devrait jamais remplacer l'expérience humaine et la prise de décisions par l'homme, en particulier dans les domaines sensibles, tels que la défense, la santé et les infrastructures essentielles.

En fait, un processus de numérisation trop rapide sans systèmes de secours adéquats peut rendre nos sociétés plus vulnérables aux défaillances sporadiques des systèmes et aux cyberattaques ciblées. En cas de panne ou d'attaque majeure, nos chaînes d'approvisionnement, nos systèmes logistiques, nos réseaux commerciaux et nos moyens de paiement pourraient être considérablement perturbés, voire paralysés. Pour accroître la résilience, les États participants de l'OSCE devraient veiller à ce qu'il existe des processus économiques de remplacement et des plans de secours analogues et opérationnels applicables aux chaînes d'approvisionnement et aux services d'infrastructure essentiels. Nous devrions également continuer à soutenir les travaux scientifiques et la recherche visant à optimiser l'IA, en l'adaptant mieux aux besoins humains.

Lorsque l'IA analyse des données, l'équité et la non-discrimination doivent être respectées et l'impartialité garantie. Lorsqu'elle est utilisée, l'IA doit être transparente, vérifiée et certifiée avant d'obtenir l'accès au marché. En outre, le profilage systématique des personnes par des machines doit être considéré comme une atteinte aux droits et libertés individuels concernant le marché du travail, les polices d'assurance et de nombreux autres services essentiels au bien-être des citoyens. L'automatisation et le profilage sont en outre susceptibles de donner lieu à des abus. Les parlements devraient légiférer sur le marquage obligatoire des processus dans lesquels une personne est en relation avec l'IA et non avec un être humain.<sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> L'intelligence artificielle faible (IA faible) est un type spécifique d'intelligence artificielle dans lequel un algorithme d'apprentissage est conçu pour effectuer une seule tâche ; les connaissances acquises lors de l'exécution de cette tâche ne seront pas automatiquement appliquées à d'autres tâches. Contrairement à l'intelligence artificielle générale, qui cherche à imiter des processus de pensée complexes, l'IA faible est conçue pour mener à bien une seule tâche sans assistance humaine.

<sup>16</sup> Cf. la Loi de l'UE sur l'intelligence artificielle.

Je salue le travail accompli à cet égard, dans le contexte de la numérisation, par le nouveau Représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE pour le programme numérique, M. Radu-Mihai Mihail (Roumanie).

## 4.2 Communication dans un monde numérisé

Les plateformes de communication modernes, soutenues par l'innovation technologique et la numérisation, ont largement contribué à accroître la participation des citoyens au débat public et ont donné à chacun un accès illimité aux ressources et aux informations. Il s'agit d'un avantage pour la démocratie et pour la coopération et l'autonomisation des citoyens, la communication entre les personnes du monde entier étant ainsi facilitée. En même temps, l'utilisation abusive d'algorithmes individualisés donnant la priorité à certains contenus dans le fil d'actualités des utilisateurs a accru les phénomènes de désinformation et de manipulation de masse et pourrait conduire à une polarisation de la société et à des troubles civils. Il s'agit là d'une menace très sérieuse pour la sécurité dans la région de l'OSCE.

Les États participants de l'OSCE devraient donc définir des objectifs et créer des cadres juridiques applicables aux réseaux sociaux afin de lutter contre la manipulation et la désinformation, tout en protégeant la liberté d'expression contre la censure et la propagande d'État. Je salue le travail accompli dans ce domaine par le Rapporteur spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la désinformation, les fausses nouvelles et la propagande, M. Oscar Mina (Saint-Marin).

Les parlementaires doivent s'attacher à renforcer le pluralisme des médias et l'éducation des citoyens à l'information, en permettant à ceux-ci de distinguer les fausses nouvelles des faits et de reconnaître les sources vérifiées. Compte tenu de leur pertinence et de leur influence dans les sociétés modernes, les activités des réseaux sociaux doivent être encadrées par des règles claires, transparentes et impartiales visant à prévenir la désinformation, la radicalisation et la manipulation de masse, y compris à des fins économiques, avec un engagement fort en faveur de la protection de la liberté d'expression.

La Déclaration conjointe de l'ONU sur la liberté d'expression et les fausses nouvelles (« fake news »), la désinformation et la propagande<sup>17</sup> met en garde contre « l'externalisation de fonctions publiques telles que la protection de la liberté d'expression, déléguées à des acteurs privés qui n'ont pas d'obligation de rendre des comptes »<sup>18</sup> et propose que les entreprises formulent « au plus haut niveau des engagements de principes concernant le respect des droits de leurs utilisateurs »<sup>19</sup> et adoptent des mesures qui garantissent « une transparence absolue, une véritable responsabilisation et la volonté de réparer les préjudices [afin de] protéger la capacité des particuliers à utiliser les plateformes en ligne pour s'exprimer librement, accéder à l'information et participer à la vie publique ».<sup>20</sup>

---

<sup>17</sup> *Déclaration conjointe de l'ONU sur la liberté d'expression et les fausses nouvelles (« fake news »), la désinformation et la propagande et Rapport (A/HRC/38/35) de l'ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, David Kaye.*

<sup>18</sup> Par. 1

<sup>19</sup> Par. 11 b)

<sup>20</sup> Par. 64

Les obligations légales imposées aux entreprises pour restreindre les contenus ne doivent pas être soumises à des critères vagues ou complexes, tels que des lois restrictives formulées en termes généraux sur les discours « extrémistes » ou « offensants », les « fausses nouvelles » et la « propagande ». Dans toutes les tentatives de lutte contre la désinformation, nous devons nous rappeler que la liberté d'expression est un droit humain fondamental.

En particulier, la protection des enfants et des jeunes contre la désinformation véhiculée par des algorithmes préférentiels individualisés, ainsi que contre la dépendance émotionnelle ou psychologique liée à la gratification instantanée, doit être une priorité. Le lien entre l'économie, la technologie et l'éducation des générations futures devient un enjeu de sécurité intersectoriel et transrégional, qui exige un engagement fort de la part des gouvernements et des parlements de l'ensemble de la région de l'OSCE.